

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18 novembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 SG 59** Subvention (400 000 euros) et convention avec PARIS ATHLE 2020 dans le cadre de l'accueil des Championnats d'Europe d'Athlétisme 2020

**M. Jean-François MARTINS, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes publiques et notamment son article L. 2125-3 ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de conclure une convention avec PARIS ATHLE 2020 dans le cadre de l'accueil des Championnats d'Europe d'Athlétisme 2020 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-François Martins au nom de la 7<sup>e</sup> commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la convention avec PARIS ATHLE 2020 dans le cadre de l'accueil des Championnats d'Europe d'Athlétisme 2020, ci-annexée.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention avec PARIS ATHLE 2020 dans le cadre de l'accueil des Championnats d'Europe d'Athlétisme 2020.

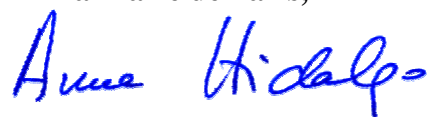
Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder au versement de la subvention, prévue par la convention avec PARIS ATHLE 2020, d'un montant total de 400 000 euros.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2019, ou des années suivantes, sous réserve des décisions de financement correspondantes.

Article 5 : Le montant de la redevance dû par PARIS ATHLE 2020 en contrepartie de la mise à disposition des équipements relevant du domaine public, pour les besoins des Championnats d'Europe d'Athlétisme 2020, est fixé à 100 000 euros.

Article 6 : La recette correspondante sera constatée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2020.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**